La médiation par les pairs

publié le 13/09/2021 - mis à jour le 09/01/2023

La médiation par les pairs

Des élèves volontaires ont suivi une formation de deux jours pour devenir des médiateurs.
Les élèves qui deviendront médiateurs vont pouvoir aider deux personnes en conflit vers la recherche de solutions.

Le dispositif de médiation prend place entre midi et deux. Il implique deux médiateurs et deux médiateurs assistants et deux médiés (les deux élèves en conflit) Chaque médié pourra exprimer comment il a vécu la dispute en respectant les règles d'or (écoute, respect de l'autre, etc.).
Si deux élèves souhaitent régler un conflit , ils pourront s' adresser aux médiateurs.

Les médiateurs

Mais au fait, qu'est-ce que la médiation par les pairs ?
Le mot pairs veut dire "ceux qui sont comme nous". Pour les élèves, vos pairs sont donc les autres élèves.
Cela veut donc dire que la médiation permet de régler vos conflits entre vous !

En quoi consiste une médiation ?
Par exemple, si deux élèves se disputent dans la cour, au lieu d'aller voir la CPE ou le principal, on peut proposer à ces élèves de passer en médiation. S'ils sont d'accord, ils seront convoqués en salle de médiation (à côté du CDI) entre 12h30 et 14h00 avec deux élèves médiateurs volontaires accompagnés de deux assistants. Chacun pourra alors expliquer ce qui s'est passé, exprimer ce qu'il ressent, prendre conscience de ce que ressent l'autre, et se mettre d'accord pour que le problème ne se reproduise plus.

Quel est l'intérêt de la médiation ?
On vous fait confiance !
On vous laisse gérer vos conflits entre vous donc en autonomie !
Pas de punition !
Tout le monde devient acteur de sa vie et responsable !
Vous pouvez même gagner des points sur l'Education Morale et Civique au brevet en 3eme !

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.